

PUPITRE

Fiche d'identité

Nom commercial : **PUPITRE**

Composition : **DIFENOCONAZOLE 250 g/L**

N° AMM : **2200905**

Type d'action : **FONGICIDES**

Formulation : **(EC) CONCENTRE
EMULSIONNABLE**

Conditionnement : **0.5L, 5L**

Pupitre est un fongicide utilisable sur de nombreuses cultures (arboriculture, vigne, cultures maraichères) En vigne, c'est un anti-oïdium très performant sur Black-rot.

Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Sur arbustes d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Sur arbustes d'ornement. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbre d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbres d'ornement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Maladie des taches noires (Stemphylium)	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Betterave potagère	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	2	28	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Brocolis	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité démontrée contre alternaria et Mycosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Carotte	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri branche	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Septoriose	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur celeri rave. Efficacité démontrée sur l'alternariose. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Cerfeuil tubéreux	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : /an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux de chine	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Choux feuilles	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux pommés	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux-fleurs	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité démontrée contre alternaria et Mycosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Cognassiers	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Crosne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Fenouil	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Septoriose	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Jujubier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Légumineuses fourragères porte-graine	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Mirabellier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nashi	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Néflier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Panais	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Persil à grosse racine	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Poirier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pommette	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pommier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Prunier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Raifort	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Maladie des taches noires (Stemphylium)	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Rosier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Salsifis	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Scorsonères	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Tomates	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Topinambours	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Toutes cultures	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Black-rot	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : Une troisième application est possible pour lutter spécifiquement contre le black rot.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :

PUPITRE



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de danger :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PUPITRE

voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...

P331 NE PAS faire vomir.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/...

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

DRE

24h

Détenteur homologation :

PHYTEUROP

Marque déposée :

LIFE SCIENTIFIC

Réglementation transport ADR :

Voir FDS

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.